

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 décembre 2020

La semaine dernière, le 1^{er} décembre, **AXYLIA a dévoilé le palmarès de la 11^{ème} édition des [PROFIT FOR NON PROFIT] AWARDS**, lors d'une soirée organisée exceptionnellement en ligne cette année.

Le Jury réuni autour d'Axylia a récompensé **10 lauréats** dont **4 acteurs financiers** :

. Award de la Personnalité Altruiste : Bénédicte Gueugnier

. Award de la Finance Altruiste : ELEVA Capital

**. Award de l'Altruisme Spécial COVID-19 - catégorie finance :
H24 Finance et MAIF**

« La COVID-19 a rappelé la modernité et la nécessité de la philanthropie. La finance s'y convertit un peu plus. Les engagements des sociétés de gestion se multiplient et supplanteront un jour les dons générés par les solutions financières » a rappelé Vincent Auriac, fondateur des Awards.

Les dons réalisés directement par les intermédiaires financiers représentent 3,4 millions € de dons. Ils supplantent déjà les 2,7 millions d'euros reversés par les FCP et SICAV ; ces derniers tenaient le haut du pavé depuis les années 80.

Mis bout à bout, ces dons ont permis de distribuer 29,5 millions € de dons aux associations et fondations en 2019, associant 6,7 millions de clients.

AWARD PERSONNALITÉ ALTRUISTE



Bénédicte Gueugnier

Fondation Financière de l'Échiquier

Diplômée en histoire de l'art et de Sciences-Po Paris, Bénédicte Gueugnier rejoint La Financière de l'Échiquier en 1996, comme responsable de la gestion privée, puis du marketing et de la communication.

En 2005, La Financière de l'Echiquier est la première société de gestion à créer une fondation, qui s'engageait à redistribuer une partie de ses frais de gestion. Bénédicte Gueugnier en prend aussitôt la tête.

Outre la distribution de dons aux associations, la Fondation se lance dans une action opérationnelle en 2010 en ouvrant Les Maisons des Jeunes Talents, un programme d'égalité des chances, pour permettre de loger et d'accompagner des élèves issus de milieux modestes pendant toute la durée de leur classe préparatoire. Depuis 2010, les Maisons ont permis à 200 jeunes de se présenter aux concours des grandes écoles, avec un taux de réussite remarquable de 98%.

Le Jury a tenu à récompenser la contribution remarquable de Bénédicte Gueugnier à l'avènement d'une finance altruiste, qui instaure et développe une forte culture du don. Elle a créé un précédent, qui au-delà de son impact direct, a servi d'exemple à d'autres acteurs de la gestion d'actifs.

Plus d'information : <http://www.fondation-echiquier.fr>

AWARD FINANCE ALTRUISTE



Créée en 2014 par Éric Bendahan, ELEVA Capital est une société de gestion de portefeuilles indépendante basée à Paris et à Londres, agréée par l'AMF.

Dans la mesure où la société est amenée à juger les entreprises sur des critères financiers et extra-financiers, Éric Bendahan l'a voulu exemplaire sur ces derniers également : 10% des bénéfices sont alloués à la Fondation ELEVA qui les reverse à l'UNICEF. Grâce à ce partenariat à long terme avec l'UNICEF, la société a un impact sur des projets précis et concrets à travers le monde, parmi lesquels un programme d'accès à l'eau potable au Madagascar ou une campagne de vaccination en République Démocratique du Congo.

Le Jury a tenu à récompenser la philanthropie innovante et ambitieuse de ELEVA Capital qui est un exemple pour tout le secteur de la finance.

Plus d'information : <https://www.elevacapital.com/fr/la-fondation-eleva>

AWARD ALTRUISTE SPÉCIAL COVID-19



Créée par des professionnels de la finance présents sur le marché depuis plus de 30 ans, H24 Finance est à la fois un réseau social professionnel et un site d'actualités spécialisé pour les professionnels de la finance.

Fort de ce réseau, Jean-Baptiste Poylo, son PDG, a réagi dès les premiers jours du confinement. Il a proposé à la Fondation de France, avec laquelle il travaillait déjà à titre personnel, de relayer une campagne de dons Covid-19 au profit de l'AP-HP.

H24 Finance a ainsi mobilisé son réseau pour les encourager à donner dans le contexte de la crise sanitaire. L'objectif était de « prendre au mot » les acteurs de la finance, qui mettent bien souvent en avant l'ISR et l'impact extra-financier des entreprises, en montant leur capacité collective à avoir un impact positif, concret et immédiat.

En trois semaines, ce sont ainsi plus de 500 000€ qui ont été collectés pour l'AP-HP.

Le Jury a tenu à féliciter la mobilisation immédiate de H24 Finance qui a permis de rappeler que la COVID-19 est l'affaire de tous, et que le secteur de la finance peut lui aussi être altruiste.

Plus d'information : <https://www.h24finance.com>
<https://h24finance.com/news-13320.html>

AWARD ALTRUISTE SPÉCIAL COVID-19



Créée il y a près de quatre-vingt-dix ans, la MAIF a développé un modèle d'assurance mutualiste centré sur l'humain : chaque sociétaire y est à la fois assureur et assuré. Cette philosophie, incarnée dans sa raison d'être, lui a permis de réagir très vite lors de la crise du COVID en solidarité avec ses sociétaires.

En effet, le confinement en mars a eu pour conséquence la baisse d'accidents automobile, premier marché du groupe, et a permis ainsi à la MAIF une réduction conséquente de ce type de sinistre. Ne voulant pas profiter d'une crise sanitaire qui crée par ailleurs des difficultés sociales immenses, la MAIF a pris la décision de reverser cet argent économisé à ses sociétaires. Sur l'hypothèse de 8 semaines de confinement, la MAIF a calculé pouvoir ainsi reverser 100 millions d'euros, c'est-à-dire 30€ par sociétaire.

La mutuelle a également offert à ses sociétaires la possibilité de faire don de ces 30€, via la MAIF, à des associations soutenant les soignants, comme la Fondation des Hôpitaux de Paris, la recherche avec la Fondation Pasteur ou l'action sociale via le Secours Populaire.

Pressentant que la crise sanitaire aurait des répercussions sur le long terme, la MAIF a également décidé de prolonger l'effort de solidarité en gelant tous les tarifs d'assurance auto pour l'année 2021.

Le Jury a tenu à récompenser la MAIF pour ce geste solidaire et altruiste qui a interpellé sa profession et au-delà, en lui attribuant un Award spécial COVID-19.

Plus d'information : <https://www.maif.fr>

Jury des Awards

Tifenn André, Directrice de la professionnalisation pour ADMICAL
Véronique di Benedetto, Administratrice de sociétés
Oriane Desgeorge, Déléguée Générale de l'IDAF
Léa Fauchoux, élève de l'ESCP BS et présidente du NOISE ESCP
David Garbous, fondateur de Transformation Positive, past directeur marketing de Fleury-Michon
Alban Jarry, spécialiste de marques et influence sur les réseaux sociaux
Louisa Renoux, Partner PWC
Élisabeth Soubelet, co-fondatrice de SQUIZ, lauréate 2019
Stéphane Toullieux, fondateur de TLLX, Président de Athymis
Henri Vannerot, past DG de la Fondation des petits frères des Pauvres

Liens et contacts

Axylia est un cabinet de conseil financier spécialisé en Investissement Responsable et Altruiste. Il accompagne depuis 2005 des entreprises, fondations et associations, dans la construction de solutions intégrant les principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Pionnier en la matière, Axylia place la double création de valeur financière et sociale au cœur de la démarche d'investissement.

Le cabinet s'investit également dans la recherche et la promotion de la finance responsable et d'impact.

Axylia verse 1% de son chiffre d'affaires pour soutenir des ONG inspirantes (Enfants du Canal, Transparency International, Générations Cobayes, Générations Futures).

Contacts Presse :

Vincent Auriac, Président, vincent.auriac@axylia.com 06 18 65 75 89

Isabeau Rivière, Chargée de communication, isabeau.riviere@axylia.com

AXYLIA, 76 rue Charenton - 75012 Paris - France

Plus d'information :

<https://www.axylia.com>

<https://www.profitfornonprofitawards.com/>

LA FINANCE ALTRUISTE



La finance altruiste permet d'aider des associations ou fondations à partir de produits ou solutions financières.

MONTANT GLOBAL

29,5 millions €

(Nouveau record)

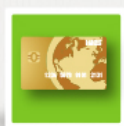
NOMBRE DE CLIENTS



6,7 millions

QUELS MÉCANISMES

Cartes bancaires
14 millions €



Intermédiaires financiers
3,4 millions €



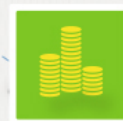
Livrets bancaires
2,6 millions €



Transactions digitales
6,5 millions €



FCP/SICAV
2,7 millions €



SCPI, Assurance-vie
0,25 million €